

# Rencontre AEFÉ/FAPÉE du 12 novembre 2007

## I. Etat du réseau

### Signaux d'alerte

Les effectifs scolarisés par le réseau ont crû de 5000 élèves cette année, et autant l'an passé. (création de 116 postes de résidents supplémentaires à coût complet pour 2008) L'Agence comme les parents d'élèves s'inquiète du fait que cette croissance, nourrie par la décision présidentielle de gratuité progressive du lycée, amène au tarissement des élèves locaux et étrangers, les bâtiments arrivant dans bien des lieux à saturation. Les établissements français de l'étranger risqueraient sinon d'y perdre leur originalité dont la diversité est la première richesse. Un autre objet d'inquiétude est bien sûr le financement du réseau, avec une participation toujours plus grande des parents qui ne saurait de toute façon combler les besoins abyssaux en matière immobilière. Le souci de l'Agence est le trop grand nombre d'établissements à gérer à budget constant et l'incapacité à faire prospérer certaines structures dont le coût de revient par élève est élevé. (5,000€/élève dans certains établissements)

Pour Mme Bossière, on ne pourra pas faire l'économie d'un débat de fond.

## II. Restructuration du réseau

### Accords de partenariat

Dans le cadre du renouvellement et/ou de la prolongation du plan d'action stratégique de l'Agence, Mme Bossière souhaite mener une réflexion comparative sur les mérites et contraintes des **conventions** (qui fige les structures) et des **accords de partenariat** (plus évolutifs et plus souples). A terme, l'Agence pourrait proposer la transformation progressive des conventions liant les petites écoles (moins de 70 élèves, élémentaire seul, rayonnement confidentiel) en accords de partenariat. Les contenus de ces accords (Agrément du chef d'établissement par l'AEFE, contrôle pédagogique, formation continue, etc...) est à définir plus précisément. L'établissement de Tel Aviv qui fonctionne dans ce cadre relationnel avec l'AEFE semble satisfait.

La directrice de l'Agence évoque également le déconventionnement d'établissements s'opposant frontalement aux prérogatives de l'Agence (choix du proviseur comme à La Pérouse.) **François Denis a rappelé l'attachement de notre fédération au cadre de la convention, même simplifiée.**

### Désengagements stratégiques au profit de la Mission Laïque Française

Bien que les services centraux aient cru sensiblement en moyens humains, l'Agence a du mal à gérer à distance et à développer de petits établissements. Il apparaît ainsi que dans les établissements de petite taille accueillant peu d'élèves français, elle veuille se désengager au profit de la Mission Laïque Française, comme cela a été le cas à Alexandrie (Egypte), Al Khobar (Arabie Saoudite), Bahreïn et Mascate (Oman), Khartoum (Soudan), Palma (Majorque), Florence.

La FAPÉE :

- 1) A affirmé son attachement au principe d'une coordination globale qui fut la justification appréciée de la création de l'AEFE
- 2) A fait part de son interrogation sur les critères objectifs des déconventionnements et exprimé son inquiétude sur le relâchement des liens avec l'AEFE qui ne manquera pas d'en résulter.
- 3) A indiqué qu'elle comprenait parfaitement l'intérêt d'un développement raisonné de la coopération de l'AEFE avec la MLF mais qu'elle pensait que la cession progressive à cette dernière de certains établissements devait résulter d'un choix conscient fondé sur une réelle stratégie et non d'un pis-aller faute de moyens. Des règles du jeu bien établies devraient permettre d'assurer plus encore le respect d'engagements pris vis à vis des parents et pourrait s'accompagner d'un système d'aides spécifiques pour aplanir lorsque nécessaire, les disparités des frais de scolarité.

### Participation des entreprises (dans un contexte peu incitatif !)

Comme l'avait prévu la FAPÉE, la prise en charge de la scolarité des Terminales fait déjà ressentir ses effets négatifs dans un réseau où beaucoup d'entreprises contribuent aux frais de scolarité des

enfants de leurs collaborateurs. Ce que nous avons craint est en train de se réaliser : à Singapour, comme en d'autres endroits, elles veulent se désengager du coût de scolarisation des seconds cycles.

La stratégie de l'Agence pour les impliquer, de gré ou de force, est de ne participer sur un projet qu'à concurrence de ce que les entreprises locales contribueront, au risque souligné par la FAPÉE que les conseils de gestion se retrouvent pris en otage. Quels moyens de pression auront-ils si les entreprises ne veulent rien faire localement ?

La recherche de solutions comme l'instauration de parts de fondateurs (Hong Kong, Shanghai, Canton,...), la mise en place de tarifs différentiels, l'utilisation de niches fiscales (défiscalisation des avantages en nature, loi sur le mécénat ...), doivent être systématisées. La poursuite de l'idée de création d'une association d'utilité publique réunissant les grandes entreprises usagers de l'EFE a été révoquée. L'Agence a surtout mentionné la création d'une fondation à capitaux mixtes Agence-entreprises pour les opérations immobilières où chacun ferait la moitié de l'effort. La FAPÉE estime indispensable de réunir les grandes entreprises, l'Etat, l'Agence et les parents pour discuter d'urgence du sujet.

### **III. Vérifier l'emploi des moyens dans les grands établissements**

D'après la directrice de l'Agence, des mesures de rationalisation sur les heures supplémentaires, les dédoublements de classe, les effectifs par classe, les heures d'enseignement peuvent permettre quelques mesures d'économie. Pour la FAPÉE, ce n'est pas ce qu'elle entend remonter des établissements où loin d'être pléthoriques, les moyens ne sont pas au rendez-vous.

### **IV. Des bourses d'établissement pour les élèves non Français**

L'Agence se dit préoccupée du recul régulier des élèves locaux dans nos établissements à l'étranger, dont la FAPÉE a souvent souligné le caractère de plus en plus élitiste. La directrice de l'AEFE souhaite généraliser la pratique des bourses d'établissements, ce que nous soutenons absolument. Dans les EGD, une contribution obligatoire pourrait être demandée (20 M€ sur 600 M€ d'écolages, placés dans une fondation pour éviter la « régulation » de Bercy). Dans les conventionnés, il faut réfléchir à des incitations.

### **V. Le fonds d'investissement**

Le principe d'un fonds d'investissement centralisé a été abandonné.

L'Agence a en revanche, sans vote spécifique du CA mis déjà en place dans 29 EGD, une contribution de 1,5% (avec une cotisation plancher de 70€ et un plafond de 180€ par élève) de la valeur domaniale des surfaces bâties.

Celle-ci a généré en première année d'utilisation 5,6 M€, dont 1 M€ a été remonté au niveau du budget de l'Agence pour l'établissement de Marrakech.

Ce fonds est présenté aux parents dans les établissements comme un fonds de réserve pour les opérations immobilières les concernant. Les établissements seront autorisés à mobiliser cet investissement si le projet immobilier est programmé dans l'année par l'Agence et conserveront au moins pour partie ces fonds pour toute opération ultérieure.

La programmation immobilière envisagée à la charge des établissements EGD représente un total de 25 M€ qui devrait être alimenté:

- Pour 5M€ par le fonds d'investissement
- Pour 7 à 8 M€ par la diminution des participations financières
- Pour le reste, par prélèvement sur les réserves existantes.

### **VI. Budget de l'AEFE**

• **Dérapiage des bourses scolaires** pour l'année 2008-2009

L'AEFE enregistre une augmentation de 800 demandes supplémentaires pour un montant approximatif de 54 M€ (Budget 2007 : 47M€)

#### • **Prise en charge des Terminales**

Sur le budget 2007, 5 M€ avaient été prévus pour la prise en charge du trimestre 4. 4 M€ sont déjà provisionnés, l'AEFE attend encore 1M€. La Loi de finance 2008 devrait donner 20M€ supplémentaires.

#### • **Budget 2008**

La loi de finance reconduit le budget 2007 à l'identique soit 285 M€ (hors les 47 M€ des bourses) moins 2M€ de prélèvement pour les anciens combattants suite à un amendement parlementaire. Elle prévoit également 8,5 M€ et non les 10 M€ attendus pour les investissements immobiliers mais fait toujours parallèlement peser la menace de la « régulation budgétaire » pour un montant de 7M€. (La régulation est de 6% pour les dépenses non salariales et de 0,5% pour les dépenses de salaires).

Soit au total :  $285 (-2) (+20) (+8,5) (-7) = 304,5$  M€

## **VII. Un Guide immobilier à destination des parents gestionnaires d'établissements conventionnés**

Le guide est en cours de finalisation. Le pré-projet devrait nous être communiqué très prochainement. Le service immobilier de l'AEFE semble prendre ainsi bonne mesure de la demande d'aide et conseil des établissements qui doivent monter un projet immobilier. Nous avons constaté en revanche au cours de nos missions la très grande faiblesse des enquêtes visant à définir les besoins et exigences essentiels que doit satisfaire l'opération immobilière, notamment au niveau **de l'inventaire des besoins fonctionnels** devant être satisfaits par la future construction d'un point de vue quantitatif (calibrage des surfaces, nombre d'unité fonctionnelle...etc.) et qualitatif (liaison, circulation, niveau d'équipement...etc.), en fonction des évolutions pédagogiques envisagées à moyen ou long terme.

## **VIII. Plan d'orientation stratégique**

L'AEFE commence à réfléchir à son nouveau POS et envisage d'ores et déjà d'y introduire deux nouveaux axes de développement :

- La prise en charge de l'accueil (insertion, accessibilité) d'élèves handicapés à l'étranger (l'AEFE supporte cette année une contribution de 2M€ pour non respect de son obligation d'emploi de 6% sur le total de ses effectifs incluant le personnel à l'étranger)
- Développement du sport : création de sections sportives dans quelques établissements

Activités d'accompagnement des élèves  
Recherche de fonds par le biais du mécénat

Mme Bossière est à l'écoute de propositions des parents pour tout autre chantier.

## **IX. Projet de charte et de nouvelles conventions (voir annexes)**

Les textes sont pratiquement finalisés et il a été significativement tenu compte des remarques de la FAPÉE. Dans le même esprit, Madame Bossière nous annonce que pour promouvoir le label « enseignement français », elle a décidé de la création d'un poste de communication confié à Patrick Ténèze, ancien proviseur de Tokyo et responsable de l'événement Planète Rugby.

**En conclusion, il ne semble pas que l'on ait véritablement avancé sur le fond. Si l'Agence se dote progressivement de structures d'assistance, voire de promotion, elle n'est pas encore à nos yeux suffisamment à l'écoute des utilisateurs et nous a paru recourir à des expédients pour assurer ses fins de mois. On aurait souhaité entendre un langage plus dicté par une réelle volonté stratégique**

**Les montants qui lui ont été affectés dans le cadre de la prise en charge progressive des élèves du secondaire sont un coup d'épée dans l'eau qui occulte la prise en compte des véritables besoins, dont des besoins immobiliers urgents à régler.**